

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 765)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 359

présenté par

M. Lecoq, Mme Buffet, M. Azerot, Mme Bello, M. Brotherson, M. Bruneel, M. Chassaigne,
M. Dharréville, M. Dufrègne, Mme Faucillon, M. Jumel, M. Nilor, M. Peu, M. Fabien Roussel,
M. Serville et M. Wulfranc

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

I. – À l'alinéa 464, substituer au montant :

« 25 Md € »

le montant :

« 12 Md € ».

II. – En conséquence, substituer aux mots :

« d'engager le renouvellement des deux composantes tout en garantissant »

les mots :

« de garantir ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le groupe GDR considère qu'il est nécessaire de limiter l'amélioration de la dissuasion nucléaire. A ce titre, il est important d'évacuer du rapport annexe les passages incluant le renouvellement des forces nucléaires.

Pour limiter les dépenses inconsidérées dans le renouvellement de cette force nucléaire, nous considérons que 12Mds € seront suffisant pour le nouveau programme du futur SNLE et des programmes d'aviation (MRTT, RAFALE, etc.).